

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1921

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1920

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1921

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ✱, *Président*.  
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.  
KRANTZ (Camille), O. ✱, *Président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, etc.*  
CELIER (Alexandre-P.), O. ✱, *Directeur Général honoraire au Ministère des Finances.*  
LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ✱, *Administrateur-Directeur.*  
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C<sup>ie</sup>, banquiers.  
JAMESON (Robert), ✱, de la Maison Hottinguer et C<sup>ie</sup>, banquiers.  
LEM (Gaston), O. ✱, *Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France.*  
NAUD (Joseph), *Président de la Société des Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin.*  
SIMON (Stanislas), O. ✱, *Vice-Président de la Banque de l'Indo-Chine.*  
SOMMIER (Edme), ✱, *Président de la Société de la Raffinerie Sommier.*  
VACHERIE (Alexandre), O. ✱, *Administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.*

} Comité  
de  
Direction

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. ROBERT (Gustave), *vice-président de la Compagnie d'Assurances la Foncière-Transports, Président.*  
DIETERLEN (Philippe), *administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de Smyrne-Cassaba.*  
THIRION (Anatole), O. ✱.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DIETERLEN (Philippe), *membre de la Commission permanente de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.*  
LAMBERT (Georges), ✱, *chef-adjoint honoraire de la Comptabilité générale et des Finances à la C<sup>ie</sup> P.-L.-M.*  
DE LAVAISSIÈRE DE LAVERGNE, O. ✱, *directeur honoraire au Ministère des Colonies.*

## DIRECTION

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ✱, LABROUSSE (Georges), ✱, LLEWELLYN (Edgar), *Directeurs.*

MM. AUREAU (Émile), *Sous-Directeur.*  
DUPUICH (Paul), *Sous-Directeur.*  
FROIDEVAL (S.), *Sous-Directeur.*

MM. RITZ (Eugène), *Sous-Directeur.*  
VOILLEMOT (Louis), *Sous-Directeur.*

M. SCHOPFER (Louis), *Secrétaire général.* — M. PÔTVIN (Jules), *Inspecteur général.*

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	DENANT, ✱.	GILLAN.	POULENC, ✱.
ALLAIN, ✱.	DESÉGLISE.	GUARY-LORILLEUX, ✱.	POUPINEL, O. ✱.
BARBET-MASSIN.	DIOR, ✱.	HAYEM, O. ✱.	RADIUS, ✱, ✱.
BARBIER.	DRESSOIR, O. ✱.	HETZEL, C. ✱.	ROBERT-DEGASCHES.
BESSIÈRE.	ÉRNAULT, ✱.	KLOTZ, ✱.	SAILLARD, ✱.
BONABEAU, ✱.	FERON, ✱.	LAMBERT, ✱.	SAINT, ✱.
BONNARD (DE), ✱.	FETTU, ✱.	LEMOINE.	SAUVELET, ✱.
CHAPUIS, O. ✱.	FOULD.	LYON, O. ✱.	SCIAMA, O. ✱.
CHAUTARD.	FOURET, O. ✱.	MAUNOURY.	TOISOUL, ✱.
CLERMONT (DE), ✱.	GANNE, O. ✱.	PANHARD, ✱.	URION, ✱.
COLAS, O. ✱.	GAUPILLAT, ✱.	PINARD, C. ✱.	VAIRON.
COUVREUR.	GAUTHIER-MARÉCHAL.	PINGAULT, ✱.	VÖELCKEL, O. ✱.
CRÉTENIER, O. ✱.	GERMAIN, ✱.		
DARRASSE.			

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1921

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1920

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1921

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 28 Avril 1921

---

MESSIEURS,

L'année 1919 avait été marquée par une aisance monétaire exceptionnelle : les dépenses auxquelles avait procédé l'État avaient entraîné la création de près de sept milliards de billets de banque auxquels s'étaient ajoutés ceux qui, thésaurisés pendant la guerre, étaient rentrés peu à peu dans la circulation. Cette abondance de moyens de paiement était venue seconder le désir de jouissance et de bien-être qui se manifestait naturellement après cinq années de dures épreuves. La demande de produits et d'objets manufacturés de toutes sortes avait pris une intensité sans précédent.

Les effets de cette situation se sont développés pendant les premiers mois de 1920. La consommation demeurée active a précipité la hausse des prix. Les industriels, vivement sollicités, ont accru leur production; le commerce s'est appliqué à grossir ses stocks, dans l'espoir d'une vente de plus en plus fructueuse et facile. Le coût de la main-d'œuvre et celui des matières premières se sont élevés; vers le mois d'avril la tension des changes est devenue extrême. La cherté de la vie a atteint son maximum aux approches de l'été, sans que les achats du public se soient jusque là ralentis.

Cette prospérité factice ne pouvait se maintenir. Elle a bientôt laissé apparaître une situation dangereuse. La production, fiévreusement augmentée, de toutes les grandes nations industrielles ne saurait trouver des débouchés indéfinis dans un monde où des peuples entiers sont privés de leur capacité

\*

normale d'achat, où le marché russe demeure fermé par la persistance du désordre, où les pays éprouvés par la guerre n'ont pas repris leur assiette, où des nations nouvelles n'ont pas encore pu s'assurer le crédit indispensable à leur mise en valeur.

Ces circonstances expliquent le caractère absolument général de la crise. La France n'en a pas été atteinte des premières et ce n'est pas elle qui en a souffert le plus gravement. Elle ne pouvait cependant manquer de s'en ressentir.

Sans parvenir à restreindre ses dépenses, l'État les a couvertes en 1920, grâce à l'amélioration de ses recettes fiscales et à des emprunts répétés. S'il n'a pu, comme cela eût été souhaitable, amorcer le remboursement de sa dette vis-à-vis de la Banque de France, du moins s'est-il abstenu d'une manière presque complète de recourir à de nouvelles avances; la circulation fiduciaire est demeurée à peu près étale et, comme le besoin de capitaux est resté très grand, l'argent a eu tendance à se resserrer, les particuliers n'ont pu compter sur l'extension continue de leurs ressources, et celles-ci ne se sont plus trouvées en rapport avec des prix sans cesse majorés. La réserve des acheteurs a entraîné un ralentissement général des affaires. L'exagération des stocks, constitués au cours du printemps et parfois intentionnellement dissimulés, s'est révélée tout à coup. L'industrie a rencontré les plus sérieuses résistances à l'écoulement de sa production.

Ce brusque arrêt a été d'autant plus pénible qu'il venait briser un élan plus vigoureux. On ne doit cependant pas en méconnaître le caractère salutaire.

La crise de consommation a provoqué un réveil de cet esprit traditionnel d'économie dont on pouvait craindre l'effacement dans nos populations laborieuses. La détente des prix permet d'espérer une plus grande stabilité des budgets domestiques, favorable à la paix sociale et à la régularité du travail. Les entreprises de transport, dont la désorganisation avait entraîné une perturbation si profonde, ont repris leur marche normale. De bonnes récoltes nous ont amenés à restreindre nos achats de denrées alimentaires à l'étranger, pendant que nos exportations d'objets manufacturés prenaient un essor inespéré. Dans l'ensemble, le déficit de notre balance commerciale a été réduit d'une année à l'autre de plus de moitié et, pendant le second semestre, s'est fait jour une tendance vers un équilibre de nos échanges, d'autant plus remarquable que nous n'arrivions pas à réaliser

cet équilibre même pendant les années de paix. Si cette amélioration ne s'est pas encore traduite d'une manière décisive sur la cote du franc, elle a du moins déterminé un élargissement sensible du marché des changes. Le Trésor en a profité pour amortir en 1920 une part notable des emprunts qu'il avait dû contracter pendant les hostilités sur les places et parmi les banques étrangères.

A travers des difficultés et des embarras qui sont la conséquence inévitable d'une lutte héroïque et prolongée, il est hors de doute qu'un travail de consolidation et d'assainissement est en train de s'accomplir. Nous y devons trouver un motif de confiance et d'encouragement au labeur persévérant.

L'expérience montre que les périodes de dépression économique ne peuvent avoir qu'une courte durée.

Dans notre pays surtout dont la vitalité est si grande, les énergies subsistent, impatientes de se dépenser. Les besoins subsistent également et la consommation des provisions accumulées pendant la période de hausse ne pourra bien longtemps les satisfaire. L'activité des transactions ne peut manquer de renaître et on est en droit d'espérer qu'après les oscillations de ces dernières années elle bénéficiera d'une plus juste adaptation des offres aux demandes.

Cette reprise si désirable serait grandement facilitée par le règlement effectif des questions internationales que les traités de paix ont laissés en suspens. Tant que le sort des dettes réciproques des nations belligérantes ne sera pas fixé, tant que les réparations dues aux contrées ravagées n'auront pas été de la part de l'agresseur l'objet d'un commencement d'exécution véritable, le monde ne jouira pas des bienfaits de la paix. A cet égard, l'année 1920 a encore été une année d'attente et elle a subi le contre-coup de ces incertitudes. Leur fin marquera sans aucun doute, quelles que soient les déceptions passagères qui l'accompagnent, le point de départ d'une ère meilleure et plus féconde.

Au cours de l'exercice dont nous allons vous rendre compte, le capital social du Comptoir a été porté de 200 à 250 millions de francs. Cette augmentation, réalisée en Juin dernier, nous a montré une fois de plus le fidèle attachement de nos actionnaires qui, presque sans excep-

tion, ont répondu à l'appel du Conseil et ont demandé un nombre de titres très supérieur à celui qui leur était réservé. La division du capital social entre un nombre de plus en plus étendu d'associés, l'excellent classement qui en résulte, sont pour notre Établissement un élément de force dont nous sommes heureux de constater la persistance. La progression marquée de nos affaires rendait cette opération nécessaire et le mouvement de nos comptes au cours de cet exercice vous en démontrera l'opportunité.

L'activité de tous les compartiments a été très grande; tous les chapitres du Bilan sont en avance sensible sur le précédent. Nos opérations d'escompte représentent le double de celles de l'année 1919. Ce résultat est très intéressant; il y a lieu toutefois de tenir compte de l'augmentation du prix de tous les produits. Si nous comparions seulement les volumes d'affaires, nous constaterions que nous n'avons pas encore vu se rétablir le fonctionnement de la période antérieure aux hostilités; mais nous éprouvons une véritable satisfaction à signaler un retour au crédit à court terme consenti par les vendeurs aux acheteurs. Ce mouvement est à encourager; il est indispensable qu'il se développe encore pour lutter efficacement contre la crise qui sévit depuis quelques mois. Nous ne saurions apporter trop d'insistance dans les conseils que nous adressons à tous les industriels et commerçants pour les engager à revenir aux habitudes d'autrefois dans leurs règlements de créances. Ils y trouveront des avantages de tous genres et contribueront à la reprise des transactions. Le commerce ne peut vivre sans échéances certaines et le règlement comptant se transforme trop souvent de fait en règlement au gré de l'acheteur.

La grande prudence, caractéristique de notre gestion dans quelque domaine que s'exerce son activité, n'a pas contrarié l'aide libérale qu'il est du devoir des banques d'apporter au commerce et à l'industrie surtout dans les périodes difficiles et incertaines. Le concours prêté à nos clients a été constant pendant cette année; il était bien nécessaire pour supporter les conséquences d'une mévente qui s'est produite subitement en arrêtant l'élan manifesté depuis l'armistice. Notre clientèle si nombreuse et si attachée sait qu'elle peut compter sur un dévouement éprouvé depuis longtemps. Notre intervention ne se manifeste pas seulement au profit des forts, mais aussi des moyens et des petits. Par contre, nous nous sommes toujours écartés des entreprises aventureuses ou mal dirigées qui ne

peuvent vivre avec une apparence de succès que pendant les périodes troublées et qui ne résistent pas au retour des temps réguliers.

Malgré l'atténuation du déficit de notre balance commerciale, les changes ont encore accentué leur mouvement ascensionnel et contribué au malaise général des affaires qui a caractérisé la seconde partie de l'exercice.

L'amélioration du cours de notre monnaie reste subordonnée à nos possibilités de production et d'exportation. Elle ne pourra manquer de survenir et de s'accroître au fur et à mesure que les graves problèmes internationaux qui se posent recevront une solution conforme à nos justes aspirations et permettront à la France de mettre en pleine valeur, dans une atmosphère de calme et de sérénité, les richesses de son territoire agrandi.

Les persévérants efforts qui ont été déjà accomplis dans ce sens, au milieu des difficultés sans cesse renaissantes de l'après-guerre, justifient notre confiance dans l'avenir.

Le retour à des changes plus normaux est tout aussi utile d'ailleurs à la France qu'aux pays dont la monnaie fait prime et qui souffrent de la mévente de leurs produits.

Si la charge de notre dette extérieure est un obstacle au rapide redressement de la valeur du franc, nous ne devons pas oublier que l'appoint très important que jettent, dans notre balance commerciale, nos visiteurs étrangers de plus en plus nombreux est un facteur favorable à cette évolution si nécessaire. Il y aurait lieu de le développer par des mesures appropriées.

Quelle serait l'influence, au point de vue de notre change, de l'inflation de notre circulation fiduciaire, préconisée par certains comme un remède à la situation actuelle?

L'une des causes de la crise est précisément le coût excessif de toutes choses et cette cherté de la vie doit elle-même en grande partie son origine à la charge dont sont grevées, en France, toutes les matières premières que nous sommes tenus d'importer.

Il est indéniable qu'une augmentation de la circulation des billets de la Banque de France aurait immédiatement une répercussion défavorable sur le cours de notre monnaie d'échange.

Une telle mesure aurait au moins pour effet d'enrayer la baisse du coût de l'existence; elle entraînerait une aggravation du mal, en rétablissant la prospérité factice de ces dernières années qui portait en elle-même le germe de la réaction à laquelle nous assistons.

Il s'agit là d'un remède empirique qui paraît sans doute attrayant à ceux qui n'y voient que les avantages d'une prime offerte à notre commerce d'exportation, mais qui retarderait le retour à la vie normale, question dominante dans l'intérêt général du pays.

Nos opérations de change à terme garanties s'inscrivent dans notre Bilan pour 113.197.622 fr. 45 c., c'est-à-dire à peu près au même chiffre que l'an dernier.

Ce montant représente l'utilisation des crédits que nous avons mis à la disposition de notre Gouvernement pour ses règlements dans divers pays étrangers et dont le maintien s'impose encore en raison des conditions toujours défavorables de notre marché monétaire.

Les appels à l'épargne française ont été, en 1920, d'une ampleur sans précédent : c'est à environ 45 milliards qu'on peut évaluer les emplois de ses disponibilités. Le Comptoir a pris sa part dans ce mouvement des capitaux : non seulement ses guichets ont contribué au succès des deux emprunts français de 1920, 5 et 6 0/0, dans lesquels les souscriptions de sa clientèle représentent près de 3 milliards, apportés respectivement par environ 250.000 et 300.000 souscripteurs, mais il a continué d'une façon ininterrompue son action pour la diffusion des Bons et Obligations de la Défense Nationale, le rachat de titres divers pour compte de l'État, etc., ainsi que pour le placement des obligations 5 0/0 du Crédit National pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

Nous avons concouru à l'émission des bons de la Ville de Paris 5 1/4 0/0 1920, des bons municipaux (renouvellement d'anciennes séries), ainsi qu'à la souscription des obligations communales 5 1/2 0/0 1920 du Crédit Foncier de France.

En vue de manifester son désir d'apporter l'aide la plus active aux régions dévastées, le Comptoir a figuré parmi les fondateurs de l'Union Industrielle de Crédit pour la Reconstitution, destinée à organiser les groupements d'industriels sinistrés et à faciliter leurs emprunts.

Il a placé une quantité importante d'obligations et de bons décennaux 6 0/0 de nos grandes Compagnies de chemins de fer, sans parler des facilités diverses de trésorerie accordées à plusieurs d'entre elles.

Nous avons ouvert nos guichets ou participé aux augmentations de capital de la Banque de l'Indo-Chine, du Crédit Foncier de France, de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, de la Société de Production et de Distribution d'Énergie (Électricité de Reims), de l'Union d'Électricité, de la Société Centrale pour l'Industrie Électrique, de la Compagnie Électrique de la Loire et du Centre, de la Compagnie Française de Constructions Industrielles, des Ateliers et Chantiers de la Loire, des Forges et Chantiers de la Méditerranée, des Tréfileries et Laminoirs du Havre, des Mines et Fonderies de Pontgibaud, des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, de la Société des Mines d'Anderny-Chevillon, de la Maison Breguet, de la Société de Construction et d'Entretien de Matériel Industriel et Agricole, de la Compagnie pour la fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, de la Société des Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis, de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Compagnie des Messageries Maritimes, des Grands Magasins du Printemps, de l'Union Européenne Industrielle et Financière, etc.

Enfin, nous avons préparé, avec la Compagnie Générale des Omnibus, la réorganisation des transports en commun de la région parisienne qui intéresse à un si haut point la population de la capitale et de sa banlieue.

Les placements d'obligations n'ont pas été moins variés : nous avons offert à notre clientèle des obligations 6 0/0 de la Caisse Foncière de Crédit pour l'amélioration du Logement dans l'Industrie, de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, de l'Union d'Électricité, de la Société de Production et de Distribution d'Énergie, des Forges et Aciéries de Nord et Lorraine, de la Société Industrielle de Ferblanterie, des Établissements Bally-Camsat, des anciens Établissements Baignol et Farjon, ainsi que celles de la Société des Ports marocains de Ménédy-Kénitra et Rabat-Salé, des Tramways de Tunis, etc.

Ainsi notre grande et notre moyenne industrie, dans les branches les plus diverses, ont recherché, plus encore que les années précédentes, l'appui de nos services centraux et de nos agences.

A côté de nous, l'Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale (U.C.I.N.A.) dont nous vous avons, l'an dernier, annoncé la création en accord avec le Crédit Lyonnais, a répondu à nos espérances. Disposant des agences du Crédit Lyonnais et du Comptoir pour ses informations, les utilisant pour ses placements, opérant avec la collaboration des services d'études des deux Établissements, elle peut donner un concours sérieux à notre commerce et à notre industrie en aidant, transformant ou développant des entreprises ou en accordant à des maisons de toute honorabilité des crédits d'une durée plus longue que nous ne pourrions le faire nous-mêmes.

Les opérations au comptant et à terme traitées à la Bourse de Paris ont pris, dans les premiers mois de l'année, un développement inusité, entraînant l'ensemble des cours de la cote à un niveau exagéré.

La réaction qui ne pouvait manquer de se produire dans ces conditions, a été d'autant plus violente que la hausse avait été plus surfaite.

La liquidation des positions s'est néanmoins effectuée sans grande difficulté, mais les pertes importantes subies du fait de ces fluctuations désordonnées ont eu comme conséquence une plus grande timidité des capitaux à s'employer et à la spéculation des premiers mois a succédé une période d'hésitation et de calme prolongé.

Notre succursale de la place de l'Opéra, nos bureaux de quartier de Paris et ceux de la Banlieue ont encore accentué leur avance et apporté leur contribution très notable aux résultats dont nous vous rendons compte.

Nous avons constaté avec satisfaction l'empressement de nos clients, chaque jour plus nombreux, à utiliser les commodités de toutes sortes qu'une organisation bien comprise met à leur portée.

Nous n'avons à vous signaler aucune nouvelle création. La difficulté de trouver à des conditions raisonnables des locaux disponibles, appropriés à notre exploitation, et le coût encore excessif de telles installations nous ont incités à ne pas augmenter le réseau, d'ailleurs très suffisant pour le moment, de nos Agences dans Paris et sa Banlieue.

Le rendement de nos Agences en France a été particulièrement intéressant dans l'année écoulée. Elles ont bénéficié, à des degrés divers, des conditions exceptionnelles de l'exercice, soit au point de vue de leurs affaires commerciales, soit comme opérations de placement. C'est le plus remarquable progrès d'ensemble que nous ayons jamais constaté et auquel tous nos Sièges, les plus grands comme les plus petits, ont contribué avec un égal mérite.

Toujours dominés par le souci de l'intérêt général, nous croyons avoir aidé très utilement notre clientèle de Province dans ce puissant effort qui, pendant et après la guerre, a porté à un haut point de développement la production nationale. Nous lui continuons notre concours pour traverser la période de malaise dont le commerce et l'industrie ressentent aujourd'hui les effets.

Nous constatons tout d'abord avec satisfaction la reprise d'activité de nos Agences en pays envahis ou dévastés. Le souvenir de leurs épreuves n'est pas encore bien lointain, et cependant voici que déjà ces Sièges trouvent des éléments d'affaires dans la renaissance de la vie industrielle dont les régions du Nord et de l'Est donnent le spectacle réconfortant.

Lille, Roubaix, Charleville présentent des résultats encourageants. Reims qui avait connu la destruction totale, a rouvert ses portes dans un local provisoire. Saint-Quentin reprend rapidement son exploitation normale. L'Agence de Dunkerque, anéantie par les bombardements, a terminé sa nouvelle installation. Arras, Hazebrouck, Laon, Saint-Dié, Longwy, victimes à des degrés divers de dommages de guerre, sont aujourd'hui en voie d'amélioration, suivant en ceci le sort des grandes industries dont la réorganisation se poursuit inlassablement. Nancy et toute cette région de l'Est qui voit s'ouvrir devant elle, par le retour de l'Alsace-Lorraine, de nouvelles possibilités, ont participé à cette manifestation du relèvement économique dans lequel la banque joue l'un des principaux rôles.

Nos Agences maritimes tiennent toujours l'une des places les plus importantes dans notre exploitation. Marseille, porte de l'Orient, Bordeaux, centre de nos relations avec l'Afrique Occidentale, Le Havre, point d'arrivée des principaux produits transatlantiques, ont enregistré, pendant une partie de l'année écoulée, un mouvement très actif, pour subir ensuite les vicissitudes de notre commerce d'importation. Suivant un autre ordre de grandeur, Rouen, par où passe une bonne partie des approvisionnements en charbons anglais, Dunkerque, dans ses rapports avec les pays scandinaves, Cette, au point de vue des importations de vins, ont conservé, depuis la guerre, d'excellents éléments d'affaires dont nos Agences ont pu profiter, en raison même de leur longue pratique des opérations documentaires.

L'année dernière a marqué, pour le commerce des vins, le point culminant d'une période de prospérité, caractérisée à la fois par l'abondance du produit et les hauts prix pratiqués. La plupart de nos agences méridionales en ont bénéficié, mais avec toute la modération nécessaire; elles peuvent donc envisager l'année en cours qui s'annonce moins favorable, sans trop d'appréhension en raison de la nature même de leur clientèle très divisée. Pour le Bordelais, comme pour la Bourgogne et la Champagne, s'ajoute une autre cause de malaise : c'est la réduction des exportations de vins de luxe qui ont fait, en des temps plus heureux, la fortune de ces régions vinicoles, alors que les États-Unis, l'Angleterre, l'Europe centrale et la Russie comptaient parmi leurs plus fidèles acheteurs.

Dans les villes industrielles et manufacturières, comme dans les centres commerciaux, nos Agences ont trouvé, en 1920, des conditions favorables à leur développement. La recherche des matières premières, la hausse des produits fabriqués, les facilités d'écoulement sont autant de facteurs qui ont donné aux affaires de banque une très vive impulsion jusqu'au moment où, devant l'exagération même des prix, les stocks se sont peu à peu constitués pour aboutir finalement à la grave dépression dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

Cette dépression, également sensible sur tous les points du territoire, ne nous a pas surpris, car nous l'avions prévue au cours de la période productive mais dangereuse de l'exercice 1920. De longue date, nous avons été habitués à travailler par tous les temps et à traverser les passes difficiles; aussi cette expérience nous permet-elle d'affronter ces brusques changements, en nous défendant aussi bien contre les excès d'optimisme que contre un pessimisme exagéré.

Au cours d'une année prospère, nous ne pouvions perdre de vue le programme d'extension de nos Agences, que nous avons méthodiquement poursuivi avant la guerre. L'ère des développements n'est point close pour notre Établissement, mais à condition de rester, en province comme à Paris, dans des limites prudentes, afin de ne pas alourdir nos frais généraux par des installations et des mises en train coûteuses. C'est ainsi qu'en plus de Dôle et de Brive, où nous avons ouvert deux Agences sur un terrain d'affaires déjà bien préparé, un certain nombre de bureaux ont été mis en exploitation, notamment dans des centres agricoles, en vue de contribuer à la diffusion de nos valeurs nationales.

De l'examen des principaux marchés étrangers, nous pouvons tirer cette année une grande et salutaire leçon, c'est qu'il n'y a de situation privilégiée pour aucun pays; il semble même que ceux qui ont connu la plus large prospérité commerciale sont les premiers à subir vivement la réaction.

Leur expansion économique est arrêtée par la prime de leur monnaie, créant autour d'eux une barrière prohibitive qui ne permet plus aux nations moins favorisées sous le rapport monétaire de venir s'y approvisionner dans la proportion de leurs besoins et sans moyen de paiement à long terme. C'est ainsi qu'en exemple nous pouvons citer la République Argentine. Bien qu'étant resté en dehors de la conflagration européenne, ce pays souffre cependant à l'égal des contrées les plus éprouvées par la guerre, l'Argentine tirant sa richesse de produits d'exportation, dont le change élevé de la piastre restreint les débouchés sur les marchés européens.

Le même phénomène s'observe encore avec plus d'amplitude aux États-Unis qui s'étaient organisés en vue d'une énorme production industrielle, et voient maintenant refluer sur le marché intérieur des stocks de marchandises destinées à l'exportation. On estime que cette production est actuellement supérieure de 30 0/0 à la consommation du pays; or, c'est à ce moment que la diminution des articles exportés commence à se faire très sérieusement sentir et n'apparaît pas moindre de 25 0/0 pour les premiers mois de 1921.

Aujourd'hui, nul peuple, quelles que soient ses ressources, ne peut rester dans l'isolement; le plus riche a besoin d'un moins riche que lui, car

c'est seulement par une entraide économique et financière des grandes nations productrices et de celles appauvries par la guerre que la crise peut être conjurée.

Les États-Unis, comme l'Angleterre, ont compris qu'ils pourraient perdre le bénéfice de leur développement industriel, s'ils n'envisageaient pas clairement le danger que leur crée la hausse excessive de la valeur de leur monnaie. C'est ainsi que l'organisation des crédits internationaux apparaît comme un moyen efficace, tant pour attirer les clients à ressources limitées, que pour écouler des stocks qui dépassent les besoins immédiats de la consommation intérieure.

Il semble que maintenant les États-Unis soient décidés à entrer dans cette voie, si l'on en juge par les efforts qui sont faits actuellement pour créer, d'après l'*Edge Law*, des corporations dont le but est de faciliter les opérations du commerce avec l'étranger. Suivant les besoins particuliers de telle ou telle branche d'exportation, des banques spéciales sont appelées à fournir des crédits à long terme, permettant ainsi au vendeur américain de recevoir un paiement comptant et à l'acheteur étranger d'obtenir des délais suffisamment étendus pour courir la chance de trouver des dollars à un meilleur taux lors du règlement final.

L'Angleterre est également convaincue de la gravité de cette situation, sous son double aspect économique et financier ; elle s'efforce d'y porter remède par des moyens appropriés. Tous les rapports des grandes banques anglaises exposent les conséquences de ce déséquilibre mondial entre la production et la consommation, en insistant sur la solidarité de toutes les nations en face de ce problème d'après-guerre.

Dans l'un des plus clairvoyants, il est rappelé qu'avant 1914, environ 40 % des exportations anglaises étaient destinées au continent européen, représentant annuellement une valeur de 200 millions de livres sterling. Or la richesse d'un pays ne peut être fondée sur la pauvreté des autres nations ; c'est pourquoi l'Angleterre, quels que soient sa puissance industrielle et commerciale et les débouchés qu'elle trouve dans ses Dominions, rétablira difficilement son équilibre économique tant que le pouvoir d'achat de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche et des nouveaux États de l'Europe n'aura pas été restauré sur des bases normales.

C'est dans cette pensée que la Société des Nations étudie actuellement un projet, en vue de permettre aux pays appauvris par la guerre mais qui méritent cependant du crédit, étant données leurs richesses naturelles, de trouver, contre remise de gages sérieusement contrôlés, les ressources nécessaires pour leur approvisionnement en matières premières ou la réfection de leurs industries. L'Angleterre a fait sienne cette combinaison, qui paraît devoir entrer cette année dans la voie des réalisations, toujours avec cet objet très louable de restaurer le commerce international.

Il est impossible aujourd'hui de tracer, même en raccourci, le tableau de la situation générale, sans faire intervenir ce grand fait nouveau qui est le réveil économique de l'Allemagne. Son activité commence déjà à se faire sentir aux États-Unis, où ses exportations se chiffraient en 1920 par 88 millions de dollars, contre une importation américaine, principalement en matières premières, de 311 millions de dollars. Avec son outillage industriel intact et l'avantage que lui donne momentanément son change, les perspectives ne sont que trop favorables pour la reprise du commerce allemand.

Parmi les causes du présent malaise de l'Europe, il n'en est pas de plus certaine que l'asservissement prolongé de la Russie sous le joug bolchevique. Avant la guerre, le commerce extérieur de cette nation de 180 millions d'habitants atteignait 1.420 millions de roubles pour les exportations et 1.220 millions de roubles pour les importations, soit au total 2.640 millions de roubles représentant environ 7 milliards de francs. On conçoit quel déséquilibre apporte dans l'économie générale la disparition de ce grand facteur de production et de consommation. Il n'y aura ni paix durable, ni prospérité complète en Europe, tant que du chaos russe ne sera pas sorti un nouvel ordre de choses, qui redonnerait à ce pays sa figure d'État civilisé.

Dans ce mouvement pour la reprise normale des affaires internationales, la France victorieuse, qui a porté la plus grande part du fardeau de la guerre, ne peut pas encore tenir les premiers rôles. Des efforts sérieux ont été déjà faits cependant pour le développement de notre commerce avec l'étranger, soit à l'aide des institutions déjà existantes, parmi lesquelles figurent nos agences d'outre-mer, soit par des banques spécialement adaptées

à des opérations nécessitant, le plus souvent, des crédits à long terme. C'est le cas pour la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, dont nous avons annoncé l'an dernier la création, avec le concours financier du Gouvernement, et qui a devant elle ce vaste champ dans lequel peut se développer son activité, en accord avec ceux de nos Établissements qui assurent déjà la représentation française en divers pays étrangers.

Dans cette lutte sur le terrain des affaires pour laquelle il y a moins d'alliés que de concurrents, la France ne doit pas rester en arrière au point de vue de la recherche de nouveaux débouchés, car, pour rétablir avec le temps sa balance commerciale sur laquelle repose toute amélioration de la situation monétaire, il faut sans doute économiser, mais aussi produire et exporter. C'est en ceci que les intérêts de la Banque et ceux du Commerce et de l'Industrie doivent étroitement s'unir, pour qu'à l'exemple de nos voisins, nous puissions aborder cette politique d'expansion qui est plus que jamais nécessaire à la vie d'un grand pays. Au sortir d'un trop long moratorium, qui avait paralysé bien des initiatives, il est temps de coordonner nos efforts pour la solution de ce problème national.

Sur le marché des affaires mondiales, où se reflète l'activité de notre commerce extérieur, le Comptoir a, depuis longtemps, marqué sa place au premier rang des banques françaises.

S'inspirant de ses plus anciennes traditions, il a cherché, par le développement de son Département étranger, à maintenir les multiples contacts qui lui permettent de faire dériver vers notre pays le plus grand nombre possible d'opérations commerciales.

Dans nos relations extérieures, les États-Unis occupent toujours la première place. C'est là qu'a porté notre principal effort, en vue de mettre un organisme d'information et de crédit à la disposition de la clientèle française, tributaire du grand marché américain.

Nous vous avons fait connaître, l'an dernier, la création de la French American Banking Corporation, que nous avons constituée sous la forme américaine, avec le concours de deux des plus grandes banques des États-Unis, la National Bank of Commerce in New-York et la First National Bank of Boston.

Fondée sur notre collaboration étroite et permanente avec deux puissants

associés américains, cette Institution a donné, dès ses débuts, des résultats satisfaisants. Conduite avec toute la prudence nécessaire au milieu des difficultés de l'heure présente, la French American Banking Corporation a pu cependant prendre son essor au point de vue des opérations courantes de banque, surtout par les facilités très libéralement consenties à nos importateurs pour le règlement de leurs achats aux États-Unis.

Nous sommes heureux de constater la situation favorable qu'occupe à New-York notre Corporation, parmi les établissements de même ordre, comme aussi l'estime en laquelle est tenue, en France, cette nouvelle Banque franco-américaine.

C'est également pour renforcer nos relations avec le commerce d'exportation, qui est le meilleur élément de défense de notre change, que nous avons constitué à Paris, depuis la guerre, le Service des Relations Commerciales. Dans notre pensée, ce nouveau Département qui a son organisation propre, ses compétences, son bulletin d'information, tend à compléter l'action des Chambres de Commerce ou autres institutions similaires, non seulement en renseignant notre clientèle sur tout ce qui concerne les marchés extérieurs, mais encore en s'efforçant, tant par nos agences que par nos correspondants, de trouver une contre-partie pour aboutir à une transaction commerciale. Le service ainsi rendu, en mettant un vendeur français en face d'un acheteur étranger ou réciproquement, fait naître l'opération de banque qui vient constituer notre juste rémunération.

Pour donner une forme plus sensible à cette organisation naissante dont beaucoup de nos clients ont déjà utilisé les bons offices, nous venons de créer, dans notre succursale de la place de l'Opéra, une Salle d'Exposition où sont présentés des échantillons de notre fabrication nationale et de notre production coloniale, en même temps qu'une documentation, pour nos clients français, sur les ressources offertes par les pays d'outre-mer.

La situation exceptionnelle de notre succursale et l'affluence des visiteurs étrangers, en particulier pour les paiements sur lettres de crédit, nous ont engagés à tenter cette expérience au profit de notre commerce d'exportation qui trouve ainsi l'occasion d'exposer, devant un public sélectionné, les plus beaux produits de son art et de son industrie.

Malgré la réaction générale qui a succédé dans les derniers mois de

l'année à une longue période de suractivité, nos agences à l'étranger nous ont donné d'excellents rendements.

Aussi bien en Angleterre qu'en Égypte, aux Indes et en Australie, nos opérations, en progrès au début de l'exercice, ont été graduellement comprimées lorsque s'est dessinée la crise.

L'ensemble de notre exploitation dans ces pays n'en a pas moins marqué une nouvelle étape en avant.

Nos agences de Madagascar ont, comme toujours, prêté leur concours le plus entier au commerce de notre Colonie de l'Océan Indien.

La pénurie de moyens de transport dont nous signalions déjà l'atténuation dans notre dernier rapport, a complètement disparu, permettant aux exportateurs l'écoulement, souvent entravé au cours de la guerre, d'une grande partie de leurs produits.

Bien que les affaires se soient ralenties vers la fin de l'année dans la Grande Ile, les résultats de nos agences dont les services restent toujours appréciés, n'en ont pas moins été intéressants.

Nous constatons avec une égale satisfaction la nouvelle progression de nos quatre sièges tunisiens.

Comme tous les pays agricoles, la Tunisie a traversé en 1920 une période de prospérité, suivie d'une dépression dont la baisse des prix et les difficultés d'écoulement ont été les principales manifestations.

La Régence demeure néanmoins dans une situation relativement favorable, en raison des bénéfices accumulés pendant les années précédentes. Les grandes richesses naturelles qui restent à exploiter dans ce pays, tant au point de vue des mines que par l'utilisation des forces hydrauliques, lui assurent encore, indépendamment de ses récoltes, de sérieux éléments d'avenir.

Conformément à l'engagement que nous avons pris et que vous avez bien voulu ratifier dans votre Assemblée du 28 avril 1919, nous avons inscrit sur un monument commémoratif, élevé dans le hall de notre Siège social,

les noms de nos collaborateurs morts pour la France, afin de perpétuer leur glorieux souvenir aussi bien parmi leurs camarades que dans notre clientèle.

Dans cette année particulièrement chargée au point de vue du travail, nous avons pu, une fois de plus, apprécier le dévouement de notre Personnel et sa confiance dans notre sollicitude. Il a voulu ainsi, nous n'en doutons pas, reconnaître par un redoublement de zèle les efforts que vous avez faits pour améliorer son sort et l'aider à lutter contre les difficultés présentes de la vie.

En effet, c'est seulement par une plus grande production que nous arriverons à atténuer le surcroît de dépenses résultant des augmentations de traitements et allocations diverses que nous avons, cette fois encore, accordées à nos collaborateurs. Indépendamment de ces avantages, nous avons sensiblement élevé notre dotation habituelle à la Caisse de Retraites pour lui permettre d'élargir ses statuts dans l'intérêt de ses sociétaires; cette contribution supplémentaire devra être continuée pendant un certain nombre d'exercices pour que cette Caisse soit en état d'exécuter son nouveau programme.

Le Bilan que nous vous présentons a été établi suivant nos méthodes habituelles, c'est-à-dire avec l'esprit de prévoyance que nous apportons toujours dans nos évaluations. Cette année encore, nous avons dû faire face à une augmentation très sensible de nos charges diverses qui s'est surtout manifestée, comme nous venons de vous le dire, par l'accroissement des appointements de notre personnel.

Toutes les créances reconnues douteuses ont été amorties; nous avons constitué des provisions pour protéger celles de nos créances d'avant-guerre sur l'étranger qui ne sont pas encore rentrées, notamment par suite de la situation aggravée des changes.

Les frais de premier établissement, aménagements nouveaux, coffres-forts et mobiliers sont complètement amortis.

Durant tout l'exercice, notre trésorerie a été parfaitement assurée par le constant maintien de nos ressources au niveau de nos exigibilités. Cette

mobilité des capitaux constitue le premier devoir des banques de dépôts bien administrées qui doivent être constamment prêtes à toutes les éventualités.

Nous avons racheté, en 1920, 1.107 parts de fondateur dont le coût a été de 210.561 fr. 05 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'exercice et ajouté, suivant vos décisions antérieures, à la réserve spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 2.462.572 fr. 18 c., coût de 33.203 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 28.586.741 fr. 88 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice à 50 francs par action, sur lesquels il a été payé, le 31 janvier, un acompte de 15 francs.

Si vous approuvez cette résolution, le solde de 35 francs sera mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 668.377 fr. 65 c., soit 11 fr. 1396 par part, payables le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Les Administrateurs sortants cette année, d'après le tableau de roulement, sont MM. LEM et NAUD. Nous vous proposons leur réélection.

En vertu de la faculté prévue par l'article 18 des Statuts, votre Conseil a nommé Administrateurs MM. Alexandre CELIER et Maurice LEWANDOWSKI.

M. Alexandre CELIER, ancien Conseiller d'État, Directeur général honoraire au Ministère des Finances, dont vous connaissez la haute personnalité, a rendu de grands services à notre pays, tant à la Direction du mouvement général des fonds que dans les Conférences internationales. Son concours nous sera précieux.

En appelant M. Maurice LEWANDOWSKI au poste d'Administrateur, tout en lui conservant ses fonctions actuelles, nous avons voulu continuer la

tradition qui a fait successivement prendre place dans le Conseil à plusieurs membres de la Direction. Nous avons été heureux de reconnaître ainsi la valeur d'une collaboration qui a été si utile au développement du Comptoir, notamment dans ses relations avec l'étranger.

Nous soumettons ces nominations à votre ratification.

Le mandat de M. THIRION, membre de la Commission de Contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

# RAPPORT

DE LA

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

MESSIEURS,

L'année 1920 n'a pas encore apporté dans la situation économique l'amélioration que l'on pouvait espérer; une lourde incertitude a pesé sur le monde des affaires; elle s'est même accentuée depuis la fin de l'exercice et cause un malaise que reflète bien l'état des changes internationaux.

C'est dans cette atmosphère troublée qu'a été abordée l'augmentation du capital du Comptoir National d'Escompte nécessitée par le développement des affaires sociales. Cette importante opération a été heureusement réalisée grâce à la fidélité et à la confiance des actionnaires, confiance que justifient entièrement — nous pouvons le dire — la situation de l'Établissement et les résultats mêmes de l'exercice qui vous sont présentés aujourd'hui.

Ces résultats ont, sans doute, été grevés de charges nouvelles provenant non seulement des impôts, mais principalement de l'accroissement des salaires et de la participation de l'Établissement au service des retraites. Ils permettent néanmoins à votre Conseil de vous proposer un dividende supérieur à celui de l'an dernier, tout en prenant les mesures de prévoyance que la situation générale commande.

Nous sommes heureux de vous signaler le développement considérable en 1920 de l'activité sociale. La confiance de la clientèle s'est affirmée par l'importante augmentation du montant et du nombre des comptes de dépôt.

Dans cet ordre d'idées, nous vous avons depuis longtemps indiqué le soin avec lequel votre Direction, s'inspirant des devoirs qu'impose à votre

Établissement son rôle de banque de dépôts, a toujours maintenu une trésorerie largement pourvue. Au cours de toute cette année encore, nous avons constaté la proportion entièrement satisfaisante des disponibilités au regard des exigibilités.

Comme par le passé, nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil d'administration; nous avons eu connaissance des travaux du Comité de Direction et pu constater ainsi une fois de plus la régularité des affaires sociales.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles, notamment dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres; ces opérations nous ont toujours donné pleine satisfaction et nous trouvons ici l'occasion de reconnaître devant vous le zèle et le dévouement du personnel, qui a dû faire face à une lourde tâche.

Le Bilan qui vous est présenté s'élève à 4.212.061.053 fr. 44 c., en augmentation de 426.460.718 fr. 17 c. sur le bilan de 1919.

A l'Actif, le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale présente un montant de 2.654.031.385 fr. 73 c., en augmentation de 243.022.613 fr. 14 c. La progression du papier commercial que nous vous avons déjà signalée l'an dernier a continué à s'accroître.

Les Comptes Courants Débiteurs figurent pour 544.798.080 fr. 28 c., en augmentation de 51.072.478 fr. 26 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.561.431 fr. 69 c., et Participations financières, 3.100.020 francs, sont en nouvelle diminution et ont été évaluées de la façon la plus sévère.

Les Avances garanties figurent pour 176.342.276 fr. 29 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte atteignent un total de 1.906.278.936 fr. 12 c., en augmentation de 224.703.259 fr. 53 c. et les Comptes Courants Créditeurs un total de 1.625.242.208 fr. 83 c., en augmentation de 52.938.179 fr. 32 c.

Les Acceptations sont inscrites pour 105.901.173 fr. 13 c.

L'ensemble des Réserves se monte à 64.785.251 fr. 40 c. Indépendamment de la somme portée à la Réserve statutaire, l'augmentation de 22.405.787 fr. 75 c. provient de la prime d'émission des actions nouvelles sous déduction du raccord de jouissance entre les titres anciens et les nouveaux et des frais de cette opération.

Au cours de l'année, il a été racheté 1.107 parts de fondateur du *Comptoir National* pour 210.561 fr. 05 c. et la Réserve spéciale « Parts de fondateur C. N. » a été augmentée d'autant et portée à 2.462.572 fr. 18 c.

Après extinction des créances présentant un caractère litigieux, de nouvelles provisions pour risques divers et dommages éventuels pouvant résulter de la guerre ont été constituées.

Toutes les dépenses de premier établissement et celles d'aménagement de coffres-forts sont amorties.

Après ces prélèvements, et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes présente un solde créditeur de 28.586.741 fr. 88 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1920.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice 1920 tels qu'ils vous sont présentés.

M. THIRION arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

G. ROBERT.

PH. DIETERLEN.

A. THIRION.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1920

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

L'année 1920 a été marquée, pour le Comptoir, par l'augmentation de son capital, porté de 200 à 250 millions entièrement versés au 31 décembre. Cette opération a donc rencontré un plein succès.

Le Comptoir National d'Escompte continue à se développer dans la voie que lui tracent d'excellentes traditions. La situation révélée par le Bilan est parfaitement saine; les résultats de l'exercice sont favorables, malgré l'augmentation des charges de toute nature, et permettent à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action, après avoir pourvu aux mesures de prévoyance nécessaires, suivant les méthodes de prudence que vous avez toujours approuvées.

Nous avons examiné le Bilan qui vous est soumis et constaté que les soldes qu'il présente sont en concordance avec les livres de la comptabilité; toutes les justifications voulues nous ont été fournies sur les éléments qui le composent.

Le total du Bilan est de 4.212.061.053 fr. 44 c., en augmentation de 426.460.718 fr. 17 c. sur le Bilan de l'exercice précédent.

A l'Actif, le compte Caisse et Banque s'élève à 386.520.584 fr. 31 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale se monte à 2.654.031.385 fr. 73 c., en augmentation de 243.022.613 fr. 14 c. Nous avons noté ici que l'accroissement du papier commercial marquait un nouveau progrès.

Les reports ont été ramenés à 2.656.563 fr. 86 c., en diminution de 1.784.719 fr. 57 c.

Le chapitre Correspondants figure pour 177.654.254 fr. 40 c. et celui des Comptes Courants Débiteurs pour 544.798.080 fr. 28 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs Diverses, 2.561.431 fr. 69 c., sont en diminution de 468.236 fr. 45 c. Les Participations Financières, 3.100.020 francs, sont en diminution de 2.299.920 francs.

Ces montants sont représentés par des titres de premier ordre qui ont été estimés à l'inventaire avec la même rigueur que précédemment.

Les Avances Garanties figurent pour 176.342.276 fr. 29 c.

Les Immeubles enfin sont inscrits au Bilan pour 15.000.000 de francs.

Au Passif, nous sommes satisfaits de vous signaler l'augmentation des Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte, 1.906.278.936 fr. 12 c., contre 1.681.575.676 fr. 59 c. au Bilan de l'exercice précédent, et celle des Comptes Courants Crédateurs, 1.625.242.208 fr. 83 c., contre 1.572.304.029 fr. 51 c.

Les Acceptations figurent pour 105.901.173 fr. 13 c.

Les Réserves s'élevaient au 31 décembre 1919 à 42.379.463 fr. 65 c. Elles ont reçu au cours de l'exercice 905.787 fr. 75 c. portés à la Réserve statutaire, conformément au vote de la dernière Assemblée, et 21.500.000 francs, solde de la prime d'émission des actions nouvelles. Elles s'élèvent donc, au 31 décembre 1920, à 64.785.251 fr. 40 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 1.107 parts de fondateur Comptoir National; de ce chef la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 2.462.572 fr. 18 c., en augmentation de 210.561 fr. 05 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux, les dépenses de premier établissement et celles d'installations de coffres-forts ont été amorties; de nouvelles provisions pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 28.586.741 fr. 88 c.

Avec votre approbation, l'action recevra 50 francs et la part de fondateur 11 fr. 1396 sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice, 756.156 fr. 88 c., non réparti et ajouté au solde précédent de 5.082.473 fr. 50 c., élèvera à 5.838.630 fr. 38 c., le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1920 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 6 Avril 1921.

*Les Commissaires des Comptes,*

PH. DIETERLEN,

G. LAMBÉRT,

LUD. DE LAVERGNE.

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

## BILAN AU 31

### ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE. . . . .	Fr.	386.520.584 31
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE. . . . .		2.654.031.385 73
REPORTS . . . . .		2.656.563 86
CORRESPONDANTS . . . . .		177.654.254 40
COMPTES COURANTS DÉBITEURS. . . . .		544.798.080 28
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES. . . . .		113.197.622 45
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES. . . . .		2.561.431 69
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .		3.100.020 »
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .		2.462.572 18
AVANCES GARANTIES. . . . .		176.342.276 29
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS. . . . .		105.540.040 38
AGENCES HORS D'EUROPE. . . . .		10.768.464 39
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		17.427.757 48
IMMEUBLES . . . . .		15.000.000 »
TOTAL . . . . .		Fr. 4.212.061.053 44

## DÉCEMBRE 1920

### PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE. . . . .	Fr.	4.906.278.936 12
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .		1.625.242 208 83
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES . . . . .		113.197.622 45
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .		25.413.730 »
ACCEPTATIONS . . . . .		105.901.173 13
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		85.110.343 95
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .		5.082.473 50
PROFITS ET PERTES. . . . .		28.586.741 88
RÉSERVES . . . . .		64.785.251 40
statutaire. . . . .	Fr.	14.510.251 40
diverses . . . . .		41.175.000 »
spéciale. . . . .	5.000.000 »	
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	
immobilière. . . . .	3.000.000 »	
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .		2.462.572 18
CAPITAL . . . . .		250.000.000 »
TOTAL . . . . .		Fr. 4.212.061.053 44



## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée Générale Ordinaire

du 28 Avril 1921.

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1920, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 28.586.741 fr. 88 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'Exercice 1920, à 50 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 35 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 11 fr. 1396 par part de fondateur pour le même Exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'Exercice 1920, montant à 756.156 fr. 88 c., est ajouté au solde non distribué des Exercices précédents s'élevant à 5.082.473 fr. 50 c., ce qui portera à 5.838.630 fr. 38 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Lem et Naud, administrateurs sortants et rééligibles.

Elle ratifie la nomination, comme membres du Conseil d'administration, de MM. Alexandre Celier et Maurice Lewandowski.

### Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. Thirion, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

### Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Dieterlen, Lambert et de Lavaisière de Lavergne, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'Exercice 1921, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 2.000 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

### Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faite ou à faire avec ou pour le Comptoir.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

## BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- A. Boulevard Saint-Germain, 147.
- B. Rue de Rivoli, 55.
- C. Boulev<sup>d</sup> Diderot, 23 (Gare de Lyon).
- D. Rue Rambuteau, 2.
- E. Rue Turbigo, 16.
- F. Place de la République, 15.
- G. Rue de Flandre, 2.
- H. Rue du Quatre-Septembre, 2.
- I. Boulevard Magenta, 80-82.
- J. Boulevard de Strasbourg, 19.
- K. Boulevard Voltaire, 54.
- L. Rue de Clichy, 86.
- M. Avenue Kléber, 87 (Passy).
- N. Avenue Mac-Mahon, 35.
- O. Boulevard Montparnasse, 71.

P. Faubourg Saint-Antoine, 27.

R. Boulevard Saint-Michel, 53.

S. Avenue des Gobelins, 2 bis.

T. Boulevard de Courcelles, 2.

U. Avenue des Champs-Élysées, 49.

V. Avenue d'Orléans, 85.

W. Rue St-Lazare, 75 (Square Trinité).

X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle).

Y. Faubourg Saint-Honoré, 113.

Z. Boulevard Haussmann, 89.

AB. Rue de Ménilmontant, 39.

AC. Boulevard Barbès, 25.

AD. Rue Lafayette, 44.

AE. Boulevard Voltaire, 199.

AF. Chaussée de la Muette, 2.

AH. Avenue Bosquet, 47 bis

AI. Rue Saint-Antoine, 100.

AJ. Rue d'Auteuil, 50.

AK. Rue du Havre, 9.

AL. Avenue de Villiers, 93.

AM. Rue Lagrange, 19.

AN. Avenue Victor-Hugo, 96.

AO. Faubourg du Temple, 49.

AP. Place Gambetta, 1.

AR. Rue Bandin, 2 (Square Montholon)

AS. Rue Vieille-du-Temple, 125.

AT. Boulevard Raspail, 12.

AU. Rue Lecourbe, 25 et 27.

AV. Rue de Belleville, 168.

## BUREAUX DE BANLIEUE :

- ASNIÈRES, place de l'Hôtel-de-Ville, 10.
- AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins).
- BOULOGNE-SUR-SEINE, boulevard de Strasbourg, 68.
- CHARENTON, rue de Paris, 50.
- CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106.
- ENGHIEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47.
- IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54.
- LE RAINCY, avenue du Chemin-de-Fer, 28.

- LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3.
- MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48.
- NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92.
- NOISY-LE-SEC, rue de la Gare, 1.
- PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis.
- SAINT-DENIS, rue de Paris, 88.
- VINCENNES, rue du Midi, 35.

## AGENCES EN FRANCE :

- |                    |                         |                     |                      |                      |
|--------------------|-------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| ABBEVILLE          | BREST                   | DOLE                | MARMANDE             | ROCHELLE (LA)        |
| AGEN               | BRIOUDE                 | DOUAI               | MARSEILLE            | ROMANS               |
| *AIX-EN-OTHE       | BRIVE                   | DUNKERQUE           | *MAYENNE             | ROMILLY-SUR-SEINE    |
| AIX-EN-PROVENCE    | — CAEN                  | ELBEUF              | MAZAMET              | ROUBAIX              |
| AIX-LES-BAINS      | — CALAIS                | ÉPERNAY             | *MEHUN-SUR-YÈVRE     | ROUEN                |
| ALAIS              | *CAMBRAI                | ÉPINAL              | MELUN                | SAINT-BRIEUC         |
| ALBI               | *CANCALE                | *ERNÉE              | MENTON               | SAINT-CHAMOND        |
| ALENÇON            | *CANNES                 | *EVRON              | *MONTAUBAN           | SAINT-DIÉ            |
| AMIENS             | *CARCASSONNE            | FERTÉ-BERNARD (LA)  | MONTBARD             | SAINT-ÉTIENNE        |
| *ANCENIS           | *CARMAUX                | FERTÉ-MACÉ (LA)     | *MONTBÉLIARD         | St-GERMAIN-EN-LAYE   |
| ANGERS             | *CARPENTRAS             | FIRMINY             | MONTBRISON           | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY  |
| ANGOULÈME          | *CASTILLON-SUR-DORDOGNE | FLÈCHE (LA)         | MONT-DE-MARSAN       | SAINT-JUNIEU         |
| ANNECY             | *CASTRES                | FLERS               | *MONT-DORE (LE)      | SAINT-LO             |
| ANNONAY            | *CAVAILLON              | FONTAINEBLEAU       | MONTÉLIMAR           | SAINT-MALO           |
| ANTIBES            | — CETTE                 | GANGES              | MONTPELLIER          | SAINT-NAZAIRE        |
| *ARGENTAN          | *CHALON-SUR-SAONE       | GRAULHET            | MORLAIX              | SAINT-QUENTIN        |
| ARGENTON-S.-CREUSE | *CHALONS-SUR-MARNE      | GRAY                | MOULINS              | SALON                |
| ARLES              | *CHAMBÉRY               | GRENoble            | MOUY (OISE)          | *SAULIEU             |
| ARMENTIÈRES        | *CHAMBON-FEUGEROLLES    | HAVRE (LE)          | MURAT                | SEDAN                |
| ARRAS              | CHARLEVILLE             | HAYE-DESCARTES (LA) | NANCY                | SEGRÉ                |
| AUBAGNE            | *CHARTRES               | HAZEBROUCK          | NANTES               | SEMUR                |
| AURILLAC           | *CHATEAU-GONTIER        | HONFLEUR            | NARBONNE             | *SEURRE              |
| AUTUN              | *CHATEAU-D'OLÉRON       | HYÈRES              | NEVERS               | SOISSONS             |
| AUXERRE            | *CHATEAURENARD          | ISSOIRE             | NICE                 | STRASSBOURG          |
| AVIGNON            | *CHATEAUX               | ISSODUN             | NIMES                | TOLON                |
| BANDOL             | *CHATEL-GUYON           | JARNAC              | NIORT                | TOULOUSE             |
| BAGNOLES-DE-L'ORNE | *CHATELLERAULT          | *JOYEUSE            | OLORON-SAINTE-MARIE  | TOURCOING            |
| BAGNOLS-SUR-CEZE   | *CHATILLON-SUR-SEINE    | *LANDERNEAU         | ORANGE               | TOURS                |
| BAYONNE            | *CHERBOURG              | LAON                | ORLÉANS              | TROUVILLE            |
| BEAUCAIRE          | CHOLET                  | LAVAL               | PÉRIGUEUX            | TROYES               |
| BEAUNE             | *CLERMONT (OISE)        | LÉZIGNAN            | PERPIGNAN            | VALENCE              |
| BEAUVAIS           | *CLERMONT-FERRAND       | LIBOURNE            | PERTUIS              | VALENCIENNES         |
| BÉDARIEUX          | *CLERMONT-L'HERAULT     | *LIGUEIL            | POITIERS             | *VERMONTON           |
| BELFORT            | *COGNAC                 | LILLE               | PONTOISE             | VERSAILLES           |
| BERGERAC           | *COMPIÈGNE              | LIMOGES             | *PONT-SAINTE-MAXENCE | VICHY                |
| BESANÇON           | *CONDÉ-SUR-NOIREAU      | LOCHES              | REDON                | VIERZON              |
| BÉZIERS            | *CONTRES                | LONGWY              | REIMS                | *VIGAN (LE)          |
| BARRITZ            | *CORBEIL                | LORIENT             | RENNES               | VILLEFRANCHE-S-SAONE |
| LOIS               | CREST                   | LOUVIERS            | RIOM                 | VILLENEUVE-SUR-LOT   |
| OLBEC              | DAX                     | LUNÉVILLE           | RIVE-DE-GIER         | VIRE                 |
| ORDEAUX            | DEAUVILLE               | LYON                | ROANNE               | VOIRON               |
| OULOGNE-SUR-MER    | DIEPPE                  | MACON               | ROCHEFORT-SUR-MER    |                      |
| DURBOULE (LA)      | DIJON                   | MANOSQUE            |                      |                      |
| DURS               | *DOL DE BRETAGNE        | MANS (LE)           |                      |                      |

## AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT

- |                    |                       |                        |                        |
|--------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| ANGLETERRE         | BELGIQUE              | TUNISIE                | MADAGASCAR             |
| ONDRES — LIVERPOOL | BRUXELLES             | TUNIS — BIZERTE — SFAX | TANANARIVE — TAMATAVE  |
| MANCHESTER         | ESPAGNE               | SOUSSE                 | MAJUNGA — DIÉGO-SUAREZ |
| AUSTRALIE          | SAINTE-SÉBASTIEN      | ÉGYPTE                 | TULÉAR — MANANJARY     |
| MELBOURNE          | PRINCIPAUTÉ de MONACO | ALEXANDRIE — LE CAIRE  |                        |
| ANGLAIS            | MONTE-CARLO — MONACO  | PORT-SAÏD              |                        |

REPRÉSENTANTS } Aux États-Unis : M. SILVESTER, 46, Cedar Street, NEW-YORK.  
} En Argentine : M. CRÉDEVILLE, 459, Bartolomé Mitre, BUENOS-AIRES.

Publication périodique et les jours de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIN, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 6071-4-21